

## COMMISSION FINANCIÈRE

### Rapport d'activité 2015

Représentée par Monique Lebertois et Stéphane Thiebaut, la commission a effectué cette année deux visites au siège :

- en novembre dernier, pour un contrôle allant de janvier à septembre 2015. Au cours de cette visite, a été organisée une rencontre avec Monsieur Vuillermet, commissaire aux comptes. Échanges très constructifs, celui-ci nous ayant fait un compte rendu explicite de ses missions. Présence également durant une journée de Jean-Pierre Pouleau, président en exercice de la FFVL.
- en février 2016, pour la clôture des comptes. Un point a pu être fait avec le cabinet SR Audit afin d'échanger sur les différents points de nos contrôles respectifs. Deux entretiens téléphoniques ont été également menés avec Thomas Sénac, trésorier de la FFVL afin de faire la synthèse de l'année.

#### Opérations de contrôle réalisées cette année

##### ➤ Vérifications au 31 décembre 2015

- de la balance FFVL arrêtée avec le cabinet comptable ;
- du grand livre général ;
- de la balance et du grand livre du laboratoire tests ;
- des appels d'offres ;
- des immobilisations et amortissements ;
- de l'ensemble des factures ;
- de la présentation analytique du budget global et du réalisé par comptes.

##### ➤ Notes de frais et factures

Quatre thèmes ont été retenus cette année :

Un contrôle par sondage a été effectué sur les notes de frais, notes d'honoraires ou factures relatives :

- à la **commission Médicale** : pas de remarque particulière à formuler, les dépenses ont augmenté de 4 571 euros par rapport à l'exercice précédent ;

- aux **frais des dirigeants** (principalement du Bureau et Comité directeurs) ; les dépenses ont augmenté de 3 708 euros par rapport à l'exercice précédent ; il faudra surveiller le respect du budget 2016 alloué et vérifier qu'il n'y a pas trop de dépassements ;
- aux dépenses de **l'équipe technique nationale** : extraction d'une balance et d'un grand livre analytique afin de pouvoir comparer l'enveloppe budgétaire de chaque conseiller technique : les montants sont assez hétéroclites en fonction des missions confiées à chacun, toutefois, l'enveloppe globale reste respectée ; on constate que des efforts ont été faits pour réduire le budget (environ 4 000 €) ;
- **aux comptes rendus d'utilisation des subventions sites par les ligues** : l'étude du retour des fiches de synthèse au titre des actions sites montre que sur 23 ligues concernées nous avons seulement eu 9 retours, dont 3 seulement ont fourni un bilan financier très détaillé et conforme (ex : ligues Champagne-Ardenne, Ile de France, Languedoc-Roussillon) ; à noter que le retour de cette fiche n'exclut cependant pas l'envoi annuel de leurs rapports d'AG, rapports financiers, etc.

Au total, seulement 16 286 € sont justifiés de façon précise sur les 43 000 € versés en 2015 (soit environ 38 %). Une relance sera faite aux ligues.

### **RAPPEL**

Le règlement financier précise :

La FFVL ne pratique pas de contrôle systématique des structures déconcentrées (Ligues et CDVL) qui sont autonomes sur le plan juridique et financier. Ces organismes doivent cependant communiquer leurs documents financiers annuels à la FFVL ainsi que leur compte-rendu d'activité. La FFVL se réserve la possibilité de leur demander des justificatifs concernant l'utilisation des subventions qu'elle leur verse ainsi que des explications éventuelles sur les documents financiers communiqués.

- ➡ Recoupement fait à partir des tableaux analytiques par section, des charges et produits avec les soldes de la balance générale.

Au 31 décembre 2015, nous constatons un résultat excédentaire de : **100.779,42 €**

- ➡ **Un accès INTRANET nous permet depuis cet automne de consulter le suivi budgétaire mis à jour toute les semaines.**

## Autres domaines d'intervention

### ➔ LICENCES

Une bonne rentrée des licences a été enregistrée avec une hausse de 2,1 % d'adhérents.

- au 31 décembre 2015 = 44 149 licenciés (fin 2014 → 43 231 licenciés).  
Soit **1 483 416 €** encaissés → **2014 = 1 272 541 €** (+ 16,6 %)

Afin de permettre un suivi régulier des recettes provenant des licences – indicateur important de la situation financière de la fédération – un accès à l'intranet de la FFVL a été donné à la commission Financière.

### ➔ LABO TEST

Un point avait été fait en novembre 2014 par la commission Financière :

- la certification du laboratoire de tests alors toujours en cours ;
- l'Allemagne demandait que les voiles soient homologuées par un laboratoire certifié ;
- il en ressortait donc une « mainmise » de l'Allemagne et des constructeurs allemands sur le dispositif.

2015 : environ 60 000 € de charges pour 47 000 € de produits, soit 13 000 € euros de déficit.

**Ce dossier suivi par Jean-Claude Bénintende est toujours en cours.**

### ➔ VOL PASSION

Les produits enregistrés sur cette ligne budgétaire sont toujours en diminution :

- **2013 → 63 000 €**
- **2014 → 61 478 €**

Depuis 2012 la commission Financière suit cette ligne budgétaire qui était déficitaire (voir les CR précédents). Elle avait suggéré une augmentation du tarif de l'abonnement (de 1 à 1,5 €). Le Comité directeur s'était positionné favorablement. Des débats sont toujours en cours, car l'équilibre budgétaire reste fragile. Il est donc maintenant nécessaire d'aboutir à des propositions concrètes d'évolution du dispositif.

### ➔ SOUSCRIPTION TERRAINS BRETONS

Cette souscription a permis de récolter 3 600 euros.

Cependant, le dossier est toujours en cours de négociation, car l'acte notarial n'a pas encore été finalisé. Ce dossier devrait aboutir en 2016.

## ➔ **COTISATIONS FORFAITAIRES EN ÉCOLE**

La commission a vérifié l'utilisation de l'enveloppe budgétaire constituée en N-1 affectée à chaque activité. L'affectation est bien conforme à la décision du Comité directeur du 7 février qui a validé le choix fait par les commissions Écoles :

- parapente : réalisation d'une mallette pédagogique à destination des stagiaires en école ;
- kite : la somme dédiée à l'accompagnement du rassemblement des moniteurs (convention kite).

La totalité des enveloppes a bien été dépensée.

---

*Après ces différents contrôles la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :*

- *ni dans les procédures ;*
- *ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.*

*La commission Financière n'a reçu à ce jour aucune saisine.*

*Par ailleurs nous sommes particulièrement satisfaits des rencontres que nous avons eues cette année avec le commissaire aux comptes et le cabinet comptable. Nous les remercions pour leur collaboration et leurs conseils.*

*L'arrivée dans la commission de Stéphane Thiebaut avec ses compétences a permis un travail plus constructif et approfondi et nous avons notamment pu consacrer plus de temps à ces échanges.*

*Nous tenons également à remercier Sophie et Stéphanie pour leur précieuse collaboration, ainsi que l'équipe du secrétariat pour son accueil.*

Monique LEBERTOIS  
Présidente de la commission Financière